



# Commune de Broc

---



## INFORMATIONS SUR LE CONFLIT ARMÉ EN UKRAINE

**Le Canton de Fribourg observe la situation en Ukraine avec la plus grande attention.** Il est en contact étroit avec les partenaires cantonaux et fédéraux du système coordonné de la protection de la population et pour les questions d'accueil des réfugiés.

La Suisse n'est pas en guerre et le conflit entre la Russie/Biélorussie et l'Ukraine est circonscrit au territoire ukrainien. **Les autorités fédérales ne s'attendent donc pas à devoir subir des attaques avec des armements conventionnels ou nucléaires.** Par conséquent, aucune mesure particulière ne doit être prise pour la population pour l'instant.

**Une FAQ avec les réponses aux questions les plus fréquemment posées au Service de la protection de la population et des affaires militaires été ouverte** sur la page web suivante (questions fréquentes : endroits des places protégées, disponibilité des abris de protection civile, approvisionnement économique (pétrole, gaz, nourriture, mesures à prendre en cas de radioactivité, appréciation de la situation de sécurité, etc.) :

→ <https://www.fr.ch/dsjs/sppam/informations-en-lien-avec-la-situation-en-ukraine>

De plus, le **Canton place les personnes fuyant le conflit** dans les familles d'accueil, cherche à augmenter les places dans les structures existantes et cherche aussi des emplacements (logements, accueils collectifs) pour les accueillir. A ce propos, **la Direction cantonale de la santé et des affaires sociales donne des informations à ce propos sur cette page web :**

→ <https://www.fr.ch/dsas/actualites/ukraine-informations-importantes>

En cas d'alarme, le site web de la Confédération et l'application **ALERTSWISS** vous renseignent comment procéder :

→ <https://www.alert.swiss/>

Broc, le 11.03.2022  
Le Conseil communal